

PROTECTION DES DONNÉES



RGPD

Règlement Général sur
la Protection des Données



DLPC
SOLUTIONS INFORMATIQUES POUR ENTREPRISE

Solution d'accompagnement sur le Règlement Européen de la protection des données DLPC



200€_{HT}



Nous vous aidons à
recenser précisément le
traitements de vos données
personnelles.

www.dlpc.fr - 09 72 30 50 51 - contact@dlpc.fr

PROTECTION DES DONNÉES

✓ UNE OBLIGATION POUR TOUTE ENTREPRISES

Depuis le 25 Mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des données (RGPD ou GDPR en anglais), adopté en Avril 2016 par le Parlement Européen, entrera en vigueur.

Les entreprises doivent mettre en place des modifications majeures quant à l'organisation des collectes et sauvegardes des données des utilisateurs

✓ RESTAURER LA CONFIANCE DE VOS CONSOMMATEURS

En appliquant le RGPD dans votre entreprise vous garantissez à vos utilisateurs que leurs données personnelles ainsi que leurs droits sont bien protégés.

✓ LES ÉTAPES DU DIAGNOSTIC DE MISE EN CONFORMITÉ RGPD

- **Phase 1** : Sensibilisation des collaborateurs au RGPD, au traitement des données et à leur protection
- **Phase 2** : Diagnostic à 360° de votre environnement, Cartographie des traitements & registre de traitement
- **Phase 3** : Pilotage de la mise en place de la conformité.

Nous vous guidons jusqu'à la mise en conformité RGPD et assurons le maintien à jour.

> VOUS ETES UNE NOUVELLE ENTREPRISE ?

Besoin des meilleurs matériels et solutions informatiques ? Contactez notre équipe dès maintenant au **09 72 30 50 51** ou écrivez nous à **contact@dlpc.fr**

Nous vous invitons également à visiter notre page dédiée aux solutions logiciels ainsi que les prestations que nous proposons pour les entreprises.



PAR MAIL OU SMS
UN TECHNICIEN
VOUS RAPPELLE

DLPC
SOLUTIONS INFORMATIQUES POUR ENTREPRISE



8H30 À 12H00
13H30 À 22H00
DU LUNDI AU VENDREDI